

InfoSolidaires

L'information syndicale mensuelle
de Solidaires Informatique
à Sopra Steria



Juin 2021

Numéro 131

PROJET MANHATTAN : SOCIALEMENT EXPLOSIF !

Petit rappel historique, fin 2020 il n'y avait pas de projet de sortie du site de Manhattan avant un délai de 2 ans ... Il n'y avait pas à s'inquiéter on allait prendre le temps

Finalement au "dernier moment" la direction s'est rendu compte qu'elle pouvait faire des **économies substantielles** :

- En tassant ses salarié.es dans ses autres bâtiments (notamment Meudon et Montreuil).
- En poussant un maximum de télétravail jusqu'à l'arrivée d'un futur bâtiment. (Pour rappel il y a deux ans la direction acceptait le télétravail du bout des lèvres, depuis ... ils ont compris leur intérêt).

- En travaillant sur du flex-office (mais sans le dire, sinon il faudrait négocier ... beurk)
- En louant des espaces de co-working (625€ par poste et par mois)

Malgré l'importance de ce dossier, Monsieur Paris aurait souhaité aller vite et sans expertise de la part des élu.es. Pour notre intérêt à toutes et tous bien sûr, pour être sûr que l'on n'ait pas le temps de comprendre les enjeux sociaux et économiques ! **L'intérêt est financier essentiellement et donc managérial** (voir l'article sur les actions gratuites aux managers).

La direction a-t-elle peur de découvrir que la majorité des salarié.es ayant l'habitude d'aller à la Défense n'ont pas envie d'aller sur Meudon ou Montreuil ! Les salarié.es auraient-ils une vie privée, un logement, et des déplacements pour se rendre sur site ?

Tout est flou dans ce projet qui change fondamentalement les conditions de travail des salarié.es :

- On ne connaît pas les **conditions de télétravail**, Monsieur Paris veut un accord d'entreprise révisable à l'envi ... mais à durée indéterminée, SIC
- Monsieur Paris veut du télétravail en masse mais **sans payer** plus de 15€ par mois aux salarié.es, à comparer aux 625€ qu'il est prêt à déboursier pour faire du co-working !!!
- Monsieur Paris veut du **flex-office** mais ne veut pas l'avouer de peur que les salarié.es détestent l'idée.

Qu'est-ce qu'une **direction sans direction** ?

Qu'est-ce qu'une entreprise de cette taille **sans stratégie claire** ?

C'est une **entreprise qui fait fuir** les salarié.es expérimenté.es.

C'est une entreprise qui va retomber dans ses vieux démons, embaucher encore et encore des jeunes ingénieur.es pour remplacer des expert.es et architectes qui fuient.

Ce sont des jeunes ingénieur.es qui seront rincé.es en quelques années, en burnout ou en déprime.

Infirmierie / Local d'allaitement :

1 pauvre bureau pour 2000 postes de travail !

Et qui doit d'après la direction être mutualisé avec la salle d'allaitement.

Vos élu.es Solidaires rappellent à la direction les obligations légales :

- **Au moins deux bureaux séparés mais attenants pour l'infirmierie : un local de soins et un local de repos.**
- **Deux infirmier.es.**
- **Une salle d'allaitement obligatoire, accessible, avec un point d'eau.**

...

La direction « entend » ... trois fois

...

Et oublie ... trois fois

LA POMPE À PHYNANCE DU PÈRE UBU



Le chiffre du mois : 220000 actions gratuites pour 400 privilégiés triés sur le volet

41 MILLIONS DE DIVIDENDES 2 euros par action

41 MILLIONS pour une année où le CA aura été en baisse, ainsi que le résultat.

41 MILLIONS, à mettre en parallèle au peu d'augmentations et de promotions pour la nouvelle année, dans le même exercice.

41 MILLIONS, qui passent outre les contraintes fortes qu'ont subies les salarié.es, devant jongler entre travail, famille et même classe à la maison, des horaires de travail étendus pour concilier les deux, une solitude difficilement supportable pour d'autres, de l'inconfort pour presque tou.te.s, avec les contraintes sanitaires qui se sont imposées, et les factures d'énergie et d'eau plus conséquentes.

41 MILLIONS, à mettre aussi en parallèle avec la perte d'environ 10% de nos effectifs et le millier d'étudiants qui n'a pas eu de travail dans la période.

41 MILLIONS contre à peine 15 euros par mois de remboursement de frais pour un télétravail à temps plein.

41 MILLIONS offerts grâce à toutes ces heures supplémentaires qui ne seront pas payées, parce que volatilisées dans l'éther des demandes de non saisie.

41 MILLIONS contre une réduction drastique de la prise en charge des indemnités kilométriques, obligeant les salarié.es à mettre la main au portefeuille pour aller en mission.

Les salarié.es apprécieront que leur travail, qui est la seule source des résultats de la société, ne vaut que peu de choses...

Comment l'entreprise remercie-t-elle l'engagement des salarié.es après une longue et difficile période pendant laquelle il leur aura fallu s'adapter dans l'urgence, avec peu de moyens et où ils ont dû, de force, cumuler plusieurs casquettes ?

Le cycle d'augmentations de janvier a surtout révélé les oursins dans les poches de l'entreprise.

Les salarié.es auront réussi l'inconcevable pendant ces crises, et nous sommes navrés de voir que cela ne profite, bien sûr, qu'aux résultats de la société, et à la poche des actionnaires.

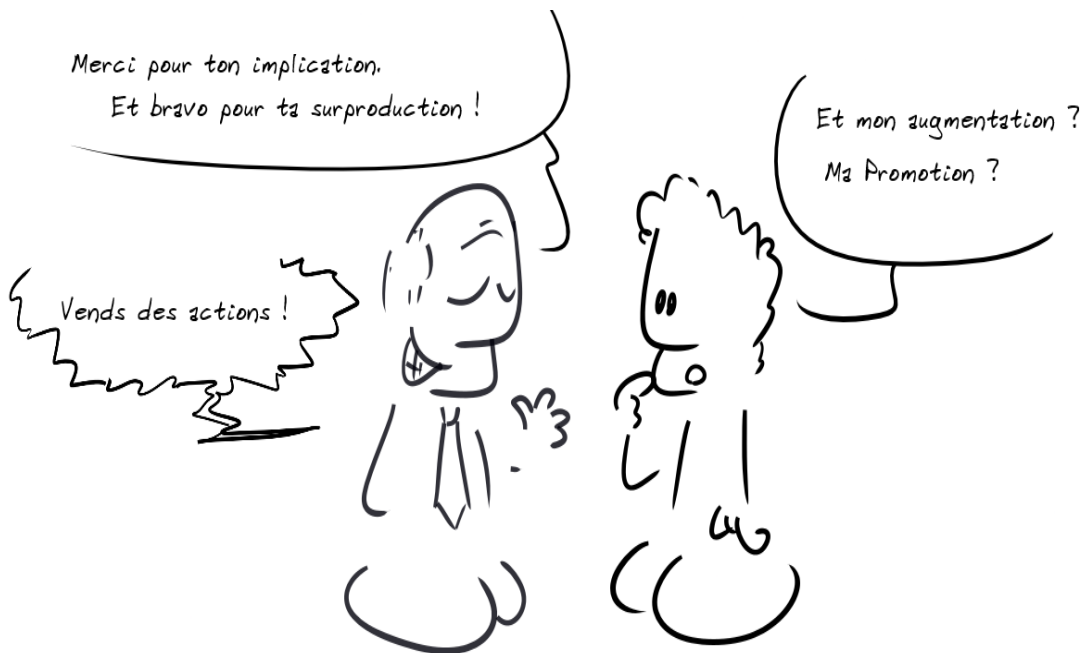
Les salarié.es créent la richesse de l'entreprise que la direction s'empresse de redistribuer aux seuls actionnaires qui n'ont, pendant ce temps, rien eu d'autre à faire que suivre Boursorama, bien confortablement installés dans leur fauteuil de confinement.

Des actions gratuites pour 400 de nos managers, avec un plan « LTI » lancé dès cette année,

Contre un plan Weshare, l'an prochain seulement, pour tou.te.s les autres salarié.es, qui devront mettre la main au portefeuille, eux.

C'est comme ça que la direction entend valoriser et fidéliser ses salarié.es !

Les priorités de la direction sont claires : ceux qui sont déjà très bien payés et toujours bien servis au moment des CRH en termes d'augmentations passent avant celles et ceux qui produisent les richesses de l'entreprise : **nous tou.te.s !**



INDEMNITÉ DE CONGÉS PAYÉS QUÉSACO ?

Solidaires Informatique vous aide à comprendre l'Indemnité De Congés Payés (IDCP) :

Sur le bulletin de salaire de Juillet* sera versée pour celles et ceux qui peuvent y prétendre une régularisation de l'Indemnité de Congés Payés ou « Règle du 10^e ».

C'est quoi ?

C'est le montant de la rémunération perçue pendant les congés payés, parfois appelée « maintien de salaire ». Elle apparaît depuis quelques mois sous le libellé « PAIEMENT DES CONGES PAYES » sur nos bulletins de salaires.

Le principe : Le montant du maintien de salaire lors de la prise des congés doit être au minimum de 10 % du salaire perçu lors de l'acquisition des congés. Si le salaire maintenu pendant les congés est inférieur aux 10%, vous avez droit à une régularisation.

La régularisation, s'il y a lieu, sera versée en juillet 2021.


Comment calculer ?

L'IDCP concerne les congés pris entre le **01/06/2020 et le 31/05/2021** (période P).

Il faut calculer la valeur des congés pris de cette période : Cumuler les sommes perçues sur cette période P sous la rubrique « PAIEMENT DES CONGES PAYES ».

Ces congés ayant été **acquis** entre le **01/06/2019 et le 31/05/2020** (période A), il faut calculer 10% des sommes cumulées payées sur cette période entrant dans *l'assiette de calcul* des 10%.

L'assiette : C'est l'ensemble des éléments de rémunération du travail, à savoir : salaire de base, heures supplémentaires, complémentaires, nuit, fériés, intervention sous astreintes, primes sur objectifs, etc.

Vous pouvez trouver plus de détails ici : 

Les 10% de l'assiette sont basés sur 25 jours annuels de CP pour une année pleine, et doivent être ramenés au nombre jours de congés payés réellement pris. Par exemple si vous avez pris 27 j de congés prendre le montant des 10% x 27 / 25.

Puis comparer :

Si le salaire maintenu pendant les congés est inférieur aux 10% ainsi calculé, vous avez droit à une régularisation.

Pour vous aider, n'hésitez pas à contacter vos représentants Solidaires Informatique.

*Sauf pour HR où la période est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Vos contacts à Sopra HR Software :

Julien Ciry (DS et CSE)	06.61.01.95.24	Nantes
Nadine Stéphant (DS et CSE)	06.13.06.01.52	Paris
Shakir Simrick (CSE)	07.89.50.58.51	Paris
Brigitte Gratecap (CSE)	06.81.75.05.65	Paris
Laurent Leroux (CSE)	06.86.43.93.34	Paris /Lille
Catherine Charnassé-Foucault (CSE)	01.57.00.04.10	Paris

Vos contacts à Sopra Steria I2S :

Simon Bozic (CSE)	06.66.35.72.43	Roanne
-------------------	----------------	--------

Vos contacts à Sopra Steria Group :

Raphaëlle Collin (CSE)	07.84.05.30.31	Toulouse
Alain Chazalon (CSE)	06.75.28.23.10	Lyon
Sylvie Doussaint (CSE)	06.31.41.35.83	Bordeaux
Pascale Nahmias (CSE)	02.40.85.84.84	Nantes
Arnaud Landais (CSE)	06 72 54 24 61	Nantes
Nathalie Couillet (DS et CSE)	06.88.17.27.09	Aix
Dominique Vitali-Louzai (CSE)	04.72.18.48.22	Lyon
Eric Rigaud (CSE)	06.08.68.33.87	Aix
Arnaud Deshayes (DS)	06.62.50.92.85	Nantes
Michel Guillaume (DS)	05.34.56.70.66	Toulouse
Marie-Claude Kukla (DS)	06.17.39.12.00	Toulouse
Mohammed Ghoufraoui (DS)	07.61.16.33.30	Nantes
Thierry Féatas (DS)	06.49.75.08.41	Aix
Sandrine Ceccoli (DS)	ceccoli.steria@gmail.com	Montpellier

Nous suivre :



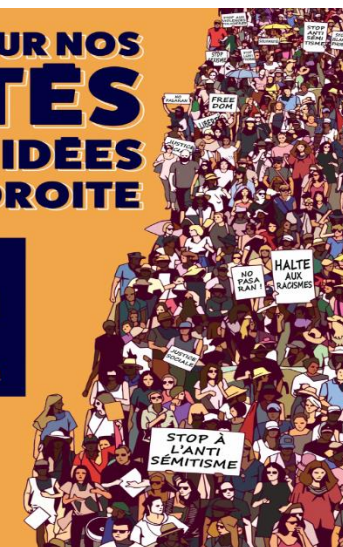
NEWSLETTER : diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org

**MARCHONS POUR NOS
LIBERTÉS
CONTRE LES IDÉES
D'EXTRÊME-DROITE**

**SAMEDI
12 JUIN 2021**

TOUTES LES INFOS
ET LES MOBILISATIONS
SUR MARCHÉ DES LIBERTES.FR

#12JUIN



SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DÉMOCRATIQUES

Le 22 mai, Solidaires appelait à la mobilisation pour la défense de l'assurance chômage.

Depuis le 4 mars, des travailleur.euses ont relancé courageusement la lutte contre la réforme de l'assurance chômage en occupant plus d'une centaine de lieux culturels. Ces travailleurs.euses précaires, intermittent.es du spectacle, intermittent.es de l'emploi ou encore étudiant.es se battent pour la défense d'un système d'assurance chômage qui permette d'assurer un revenu de remplacement à tou.te.s les travailleurs.euses.

La réforme en cours qui entrera en application le 1^{er} juillet prochain constitue la pire attaque contre l'assurance chômage depuis sa création.

Elle entraînera, si on ne se mobilise pas contre elle, une baisse de 25% en moyenne des indemnités pour plus de 1,7 millions de travailleurs-euses sans emploi. Parmi les secteurs les plus concernés on trouve la restauration, le tourisme mais aussi la fonction publique avec ses nombreux contractuelle-s.

Cette réforme fait l'unanimité des organisations syndicales contre elle depuis près de deux ans, elle a été invalidée en partie en novembre dernier par le Conseil d'État en raison des injustices et inégalités qu'elle créait.

Ces inégalités ont été à peine corrigées à telle enseigne qu'un décret rectificatif (sans substance) est déjà en cours de publication ! De nouveaux recours sont en cours de dépôt, notamment par Solidaires, la CGT et la FSU afin de faire censurer le nouveau calcul du salaire journalier de référence et les seuils d'indemnisations rehaussés. Malgré cela, le gouvernement au service des capitalistes persiste et s'accroche scandaleusement à cette réforme contre la population la plus modeste, ce qui confirme que seule une mobilisation populaire massive pourra lui mettre un coup d'arrêt définitif.

Avec cette réforme, dans la droite ligne des lois travail gouvernement et le patronat confirment leur projet : une société où les travailleurs.euses doivent, pour survivre, accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire, dans n'importe quelles conditions.

Face à cela, il faut construire et opposer un autre projet de société qui inclut notamment le droit au salaire et à sa continuité entre deux emplois : Je perds mon emploi, je garde mon salaire !

La seule limite au projet capitaliste, c'est la lutte toutes et tous ensemble !

Poursuivons la mobilisation le 19 juin à 14h00 à Paris : Manifestation contre les suppressions d'emplois et la réforme de l'assurance chômage.



Il y a 8 ans, Clément Méric, militant antifasciste et syndical à l'Union syndicale Solidaires, était assassiné par des militants néonazis, en plein Paris.

Le procès en appel de ses meurtriers le confirme : L'EXTRÊME-DROITE TUE.

Nous saluons la mémoire de notre camarade et apportons notre soutien à ses proches.

Nous appelons à la mobilisation pour les libertés et contre les idées d'extrême droite le 12 juin. Nous serons mobilisé.es contre le congrès du RN à Perpignan début juillet.

Face à l'extrême-droite, véritable ennemie des travailleurs.euses qui se nourrit des inégalités et de la misère sociale, nous continuerons de porter des alternatives à travers nos luttes sociales et dans notre syndicalisme.

[Le suivi au jour le jour du procès](#)